

3.00 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	De Cock Sylvie ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir atteint le niveau 'B2 au niveau de la compréhension à la lecture et de la compréhension à l'audition, ainsi qu'une compétence communicative productive (expression orale) de niveau 'B2' (Cadre européen commun de référence (CECR)).
Thèmes abordés	<p>Le cours introduit les principes généraux de la communication orale, en particulier les composantes linguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques et culturelles de l'interaction. Une attention particulière sera accordée aux caractères distinctifs des stratégies de communication dans le monde anglophone.</p> <p>Après une introduction à la communication orale et à la communication orale au sein d'organisations (communication interne et externe), le cours LMULT 2424 (1ere partie) présente de manière détaillée des stratégies à mettre en oeuvre dans les activités orales de communication propres à l'entreprise telles que networking/socialising, : exposés/présentations face à des publics divers et entretiens d'embauche.</p> <p>Le cours aborde également la communication orale en entreprise lors de changements ainsi que certains aspects de la communication liés au genre/sexe des interlocuteurs. .</p> <p>Les exercices qui accompagnent le cours permettront aux étudiants de simuler des prises de parole dans des situations professionnelles diverses. Leurs performances feront l'objet d'un commentaire individuel et détaillé.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Au terme du cours, l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes généraux de stratégies de communication dans l'entreprise au domaine anglophone et dans un monde globalisé et devra au minimum avoir développé un savoir-faire communicatif oral de niveau B2+ (Cadre européen commun de référence - CECR) en anglais.</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>(1) Cours dit magistral</p> <p>Pour les étudiant.es qui obtiennent 3 crédits pour le cours (MULT, GERM, ROGE): évaluation continue pendant le semestre qui compte pour 50% de la note finale pour le cours: projet 1 = 20%, projet 2 = 20%, participation active aux cours/préparations/self-reflection = 10%. En cas de deuxième inscription à l'examen (session d'août-septembre), l'étudiant.e devra représenter les projets pour lesquels il/elle a obtenu une note d'échec et soumettre le document d'auto-réflexion.</p> <p>Pour les étudiant.es hors FIAL (qui obtiennent plus de 3 crédits pour le cours) : évaluation continue pendant le semestre ('projets' et participation active aux cours) qui compte pour 30% de la note finale pour le cours (projet 1 = 12,5%, projet 2 = 12,5%, participation active aux cours/préparations/self-reflection = 5%) et examen oral en janvier (pendant la session) qui compte pour 20% de la note finale pour le cours. En cas de deuxième inscription à l'examen (session d'août-septembre), l'étudiant.e devra représenter les parties pour lesquelles il/elle a obtenu une note d'échec et soumettre le document d'auto-réflexion..</p> <p>/!\ Une absence injustifiée par une (ou plusieurs) des parties de l'évaluation liées à la partie magistrale entraîne une note d'absence (A) pour l'évaluation finale du cours. Cette/Ces partie(s) devra/devront être représentée(s) lors de la session d'août-septembre.</p> <p>(2) Séances d'exercices: évaluation continue pendant le semestre qui compte pour 50% de la note finale pour le cours. Les différentes activités d'évaluation des séances d'exercices sont intégrées comme suit dans la cote finale du cours : activité de socialisation 10%, présentation en groupe 15% ; pitch vidéo de recrutement 15% ; participation (par ex. participer activement aux activités, mener des 'warm up' conversations, compléter un journal de bord réflexif) 10%.</p> <p>En cas d'absence justifiée pour une (ou plusieurs) des activités d'évaluation liées aux séances d'exercice, l'étudiante aura la possibilité de présenter l'activité ou les activités avant la fin du semestre. En cas d'absence injustifiée pour une (ou plusieurs) des activités d'évaluation liées aux séances d'exercice, l'étudiant.e obtiendra une note d'échec pour les séances d'exercices et devra présenter l'activité ou les activités lors de la session d'août-septembre et devra trouver des étudiant.es disposé.es à participer à cette activité ou ces activités avec lui/elle (la plupart des activités se font en groupe).</p> <p>Si la moyenne obtenue selon la pondération ci-dessus (cours et séances d'exercice) est inférieure à 10/20 en janvier, l'étudiant.e qui s'inscrira à la deuxième session d'examens repassera en août-septembre les activités pour lesquelles il/elle avait obtenu moins de 10/20 pendant le semestre.</p> <p>L'utilisation des intelligences artificielles génératives n'est permise pour aucune des parties de l'évaluation. Leur utilisation par l'étudiant.e sera considérée comme un cas de tricherie et, dans ce cas, des mesures seront prises conformément au protocole de l'université.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Cours dit magistral accompagné de séances d'exercices obligatoires en petits groupes (par ex. simulations de prise de parole).</p> <p>Les cours et séances d'exercices se donnent en présentiel (ou en ligne via Teams ou en format comodal si le présentiel n'est pas possible en cas de crise sanitaire par exemple).</p>
<p>Contenu</p>	<p>-Introduction à la communication orale et à la communication orale au sein d'organisations (par ex. communication interne et externe)</p> <p>-Stratégies à mettre en oeuvre dans les activités orales de communication propres à l'entreprise telles que</p> <ul style="list-style-type: none"> • networking/socialising • exposés/présentations face à des publics divers • entretiens d'embauche / pitch vidéo de recrutement • travail en équipe
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Moodle</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>On Moodle</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Le volume 2 (15h) est assuré par l'Institut des Langues Vivantes (ILV).</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ELAL</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication multilingue	MULT2M	3		
Master [120] en communication	CORP2M	5		
Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales	SPRI2M	6		
Master [120] en sciences et technologies de l'information et de la communication	STIC2M	5		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	3		
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	6		
Master [120] : ingénieur de gestion	INGE2M	5		
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5		
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM2M	3		
Master [120] en communication	COMM2M	5		
Master [120] en sciences économiques, orientation générale	ECON2M	5		
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M	3		
Master [120] en journalisme	EJL2M	5		